



PARCOURS DIPLOMANT



Pratique instrumentale et collective
dès 6 ans

CONTENU

Instrument : 1 cours individuel

Formation Musicale : 1 cours par semaine

Pratique collective : 1 séance par semaine



Le parcours diplômant - Cycle 1 / 2 / 3

Le parcours diplômant est organisé en cycles d'études successifs. Un cycle est une période pluriannuelle qui permet la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation. L'organisation de l'enseignement en cycles respecte le développement de l'enfant et de l'étudiant. La durée d'un cycle est donc variable.

Le passage d'un cycle à l'autre est déterminé par une évaluation des acquisitions, de l'investissement et du projet de l'élève. La formation artistique repose sur une combinaison d'enseignements individuels et collectifs qui sont indissociables les uns des autres.

DÉTAILS DU PARCOURS

de 30 min à 1 h de cours individuel par semaine selon le cycle
1 cours de formation musicale par semaine cycle 1 et 2
1 pratique collective par semaine